

Pour répondre à cette demande croissante de meilleurs services d'enseignement, les éducateurs s'efforcent de procurer des programmes exhaustifs à tous les niveaux afin de satisfaire les besoins non seulement de ceux qui s'orientent vers l'université mais aussi de la grande majorité qui ont besoin d'une préparation adéquate pour entrer tôt sur le marché du travail. On reconnaît à l'heure actuelle que l'enseignement professionnel pour les adultes comme pour les jeunes ressortit à l'État et qu'il doit être accessible, au besoin, à toute personne pendant toute la durée de sa vie active. Ce genre d'enseignement intéresse toute la nation car il influe directement sur la prospérité matérielle, l'économie et le niveau de vie.

La structure de l'enseignement professionnel au Canada varie d'une province à l'autre et à l'intérieur même des provinces. Toutefois, il y a trois principaux genres d'établissements qui offrent des programmes d'études professionnelles: les écoles secondaires, les écoles de métiers et de formation professionnelle et les instituts de technologie postsecondaires. Bon nombre de conseils scolaires municipaux incluent dans le programme régulier d'enseignement secondaire des écoles techniques ou polyvalentes des cours de formation professionnelle. Les élèves inscrits à ces écoles acquièrent une certaine formation professionnelle générale ou une formation dans des domaines particuliers, par exemple en dactylographie ou en mécanique automobile, ainsi qu'une formation générale ou culturelle.

Les écoles de métiers et de formation professionnelle, par contre, ne s'adressent qu'à ceux qui ont dépassé l'âge scolaire limite fixé par la province et qui ont quitté le système scolaire régulier. Elles offrent une formation spécialisée et ont pour objectif de former des personnes compétentes dans diverses professions. Il est possible de suivre ces cours sans avoir le diplôme d'études secondaires: le niveau d'instruction exigé, qui varie suivant la province ou le métier, s'échelonne entre la 8e et la 12e année.

Le troisième genre d'établissement, l'institut de technologie, est d'un niveau plus élevé. Il faut pour s'y inscrire posséder un diplôme d'études secondaires ou au moins avoir fait des études secondaires en mathématiques et en sciences. Les diplômés de ces instituts reçoivent un diplôme en arts appliqués ou en technologie, et ils constituent un chaînon essentiel entre les travailleurs intellectuels d'une part et les ouvriers spécialisés d'autre part. La majorité des instituts de technologie et des écoles de métiers du Canada relèvent des provinces.

Outre l'enseignement et la formation professionnels dispensés par ces trois genres d'établissements scolaires publics, une riche gamme de cours commerciaux, techniques et de métiers, dont un certain nombre par correspondance, est offerte par bon nombre de collèges commerciaux et écoles de métiers privées. L'enseignement professionnel se donne également dans le cadre de programmes d'apprentissage. Les apprentis acquièrent leur formation principalement en cours d'emploi, et de plus ils suivent des cours dans une école de métiers, soit le soir, soit le jour, à plein temps, pendant une période de trois à dix semaines par an.

7.2.2.4 Enseignement tertiaire

Les collèges communautaires et établissements connexes offrent divers programmes d'études postsecondaires qui permettent aux élèves de passer à l'université après avoir suivi des cours pouvant représenter jusqu'à trois années d'études universitaires, ou de recevoir une formation technique/professionnelle grâce à des programmes qui peuvent durer jusqu'à quatre ans et qui s'adressent à ceux qui veulent travailler à titre de technologue qualifié. Pour être admis il faut le diplôme d'études secondaires, mais certains établissements admettent les «élèves mûrs», soit ceux qui sont aptes mais qui ne remplissent pas les conditions normales. Des programmes préparatoires sont également offerts pour aider les élèves à combler certaines lacunes.

Les programmes offerts dans les domaines techniques/professionnels sont très diversifiés et reflètent les besoins en main-d'œuvre de la communauté environnante. Parmi les autres programmes on peut citer: administration de l'entreprise, arts appliqués, sciences de la santé et une vaste gamme de technologies (architecture, mécanique, électricité, chimie et exploitation des ressources). Bon nombre de ces collèges offrent également des programmes d'éducation permanente avec ou sans crédits.

En 1971-72, il y avait au Canada environ 150 établissements offrant des programmes de niveau collégial. Dans les provinces de l'Atlantique se trouvaient les 12 collèges suivants: le *College of Fisheries* et le *College of Trades and Technology* à Terre-Neuve; *Holland College* dans l'Île-du-Prince-Édouard; deux instituts navals, deux instituts techniques, un institut géodésique et un collège agricole en Nouvelle-Écosse; et deux instituts techniques et une école de gardes-forestiers au Nouveau-Brunswick. Le Québec avait au total 68 collèges, dont 35